

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An 7 fr. Six Mois 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES SCIENCES

ÉCOLE POLYTECHNIQUE OU FACULTÉS ?

La question de la suppression de l'École Polytechnique fut nettement posée en 1902 par M. Bepmale, rapporteur du budget de l'Instruction publique à la Chambre. Plus récemment, M. le doyen P. Appel, quoique en termes plus modérés, n'a pas craint, à son tour, d'en discuter l'organisation. Cette polémique vient de susciter la réponse de M. Colson, conseiller d'État, inspecteur général des ponts et chaussées, qui plaide avec conviction et précision sa cause qu'il considère « comme la cause même de la haute culture scientifique ».

M. Colson, dans son plaidoyer, après avoir résumé les arguments de M. Appel développe les siens dans les termes suivants :

M. P. Appel se défend de désirer la suppression de l'École polytechnique. Il critique simplement : 1° son mode de recrutement ; 2° son privilège de donner accès à des écoles d'application très diverses ; 3° son enseignement très serré, avec des épreuves constituant un concours permanent... Il critique tout ce qui donne à l'école sa physionomie propre et constitue sa raison d'être. Il voudrait : 1° qu'elle n'eût plus de concours d'entrée ; 2° que ses élèves ne fussent admis aux écoles d'application qu'à la suite de concours auxquels pourraient également se présenter les étudiants des facultés ; 3° qu'elle fit des cours à des élèves libres, en leur laissant plus de temps pour diriger leur travail à leur gré... Le jour où il en serait ainsi, l'École polytechnique deviendrait réellement une deuxième faculté des sciences. C'est alors qu'elle ferait double emploi. A quoi servirait son maintien ?

Ainsi, en réalité, ce qui est en discussion, c'est l'existence même de l'École polytechnique ; qu'on le veuille ou non, les réformes proposées aboutiraient à sa suppression et à celle des cours scientifiques préparatoires aux études techniques qui existent dans d'autres écoles, c'est-à-dire au monopole de l'enseignement supérieur des sciences confié à l'Université.

Le premier défaut que l'on trouve à l'École, c'est d'assurer, par le concours d'entrée, un monopole à ses élèves pour le recrutement des écoles d'application : mines, ponts et chaussées, poudres et salpêtres, etc.

En réalité, il n'y a pas monopole, car dans toutes les carrières auxquelles conduit l'École polytechnique, aujourd'hui l'accès des plus hauts emplois est ouvert aux agents qui ont débuté dans les cadres inférieurs. J'estime que cela est juste et nécessaire, et j'ai contribué, pour ma faible part, aux mesures qui ont facilité aux conducteurs des ponts et chaussées l'obtention du grade d'ingénieur. Mais, il faut le reconnaître, dans toutes les carrières qui comportent une longue échelle de grades répondant à des fonctions très diverses, le recrutement des hauts emplois ne peut se faire, exclusivement, par le rang.

Dans une démocratie, un concours d'entrée est le seul procédé de sélection rapide qui puisse être choisi pour des carrières où une bonne partie de l'état-major doit être pourvue de connaissances scientifiques très difficiles à acquérir dans le même temps qu'on occupe un emploi actif. Il faut donc que le recrutement des grades supérieurs se fasse, en partie au moins, par un concours ouvert entre des jeunes gens qui jusqu'alors ont consacré tout leur temps à acquérir une culture générale.

Sur ce point, M. d'Appell est entièrement d'accord avec nous. C'est uniquement sur le moment et l'organisation de ce concours que nous différons d'avis. M. P. Appel voudrait qu'il eût lieu à l'entrée même des différentes écoles d'application. Je crois bien préférable le maintien d'un concours à l'entrée de l'école scientifique préparatoire, l'École polytechnique. Pourquoi ? Parce que les concours particuliers aux écoles d'application ne porteraient, pour beaucoup d'entre elles, que sur un nombre infime de places : une à quinze places pour les corps civils. Qui ne voit quel aléa présenteraient de pareils concours ? Combien d'étudiants consentiraient à préparer uniquement les poudres, par exemple, avec une ou deux places ? En pratique, les jeunes gens désireux d'être ingénieurs de l'État prépareraient à la fois trois ou quatre écoles d'application. Les concours seraient aussi difficiles qu'aujourd'hui, si les emplois étaient aussi recherchés, car ce qui déter-

mine l'effort de préparation nécessaire, c'est uniquement le rapport du nombre des bons candidats au nombre de places disponibles.

N'est-il pas, dès lors, plus simple et plus juste d'avoir un concours unique, à l'entrée de l'école où sera donnée la haute culture scientifique, préparatoire à toutes les écoles d'application ? Ce concours, portant sur deux cents places, comporte par cela même infiniment moins d'aléa. Ajoutez qu'il se continue pendant les deux années de séjour à l'École polytechnique, faisant ainsi résulter le choix entre les carrières auxquelles cette école conduit, d'épreuves constantes grâce auxquelles ce sont les meilleurs qui arrivent les premiers, avec les moindres chances possibles d'erreur...

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'améliorations à apporter à certains détails d'une organisation dont le principe est excellent.

On n'évitera jamais qu'un concours ouvrant à des emplois très recherchés — quel que soit son programme — n'impose aux candidats un peu de surmenage. La Société des Amis de l'École polytechnique a émis le vœu que la limite d'âge soit abaissée (ce vœu a déjà reçu une satisfaction partielle), et qu'en même temps les avantages donnés dans le concours à la culture littéraire soient rétablis et augmentés, de manière à intéresser les candidats à ne pas se « spécialiser » dans les études mathématiques avant d'avoir acquis cette culture.

À l'École, le travail est intensif, cela est vrai. La loi de 1905 qui impose aux élèves deux ans de service militaire outre leur temps d'école, est venue augmenter la difficulté à cet égard. Il faut, quand on a peu de temps, ou bien enseigner trop peu de choses, ou bien enseigner trop vite. Les facultés des sciences, si elles donnaient l'enseignement préparatoire aux écoles d'application, devraient, tout comme l'École polytechnique, subir cette nécessité.

Est-ce à dire que celle-ci méconnaît le besoin de laisser plus de place au travail individuel, à côté des cours nécessaires nombreux et des examens indispensables pour s'assurer qu'ils sont suivis avec profit ? Déjà une part plus large a été faite aux compositions et aux manipulations. Tout le monde reconnaît que tout en restant purement scientifiques, les études des polytechniciens doivent recevoir une orientation spéciale, en raison des carrières auxquelles ils sont destinés.

Au fond, les critiques qu'on nous adresse sur ces questions tiennent à la nature même du problème à résoudre : choix à faire entre de nombreux candidats, initiation rapide de futurs ingénieurs à des sciences variées et étendues.

La préparation dans les lycées à un concours d'entrée, puis le concours permanent entre des élèves suivant des cours très nombreux, dans une école où l'internat est imposé, constituent une solution qui a ses inconvénients, comme toute chose. L'organisation universitaire que ses adversaires voudraient substituer et aux classes de spéciales, et à l'École polytechnique, et à la première année de l'École centrale, et aux années préparatoires des écoles des ponts et des mines, a aussi les siens. Le travail libre dans une faculté peut être excellent pour des jeunes gens qui ont le loisir de travailler la science pour la science ; je doute qu'il soit aussi favorable à ceux qui ont un autre objectif. Je lisais récemment, dans la Gazette de l'Union des Chemins de fer allemands, qu'une des difficultés que les administrations de ces chemins de fer trouvent à recruter dans les universités leur personnel supérieur est le *Biercultus* qui règne parmi les étudiants et le gaspillage de temps qu'il entraîne. Sans avoir à faire le même reproche aux étudiants français, ne doit-on pas reconnaître que beaucoup d'entre eux usent largement de la liberté qu'ils ont de prendre leur temps pour travailler.

Dans les classes des lycées préparant à des concours, dans les écoles spéciales où tout le travail de l'année compte pour le classement de sortie, les élèves sont astreints à un travail très actif. Ce régime peut en fatiguer quelques-uns ; mais, pour la plupart, il constitue un excellent entraînement et il est bien plus souvent profitable que nuisible.

Le travail libre, le travail intensif et surveillé ont chacun leurs avantages. Il faut opter suivant le temps dont on dispose. Tout ce que nous demandons, c'est qu'on n'oblige pas les corps d'ingénieurs de l'État à remplacer un mode de recrutement qui a fait ses preuves par une autre organisation qui paraît moins bien adaptée au but spécial en vue duquel la première a été créée.

Académie de Dijon

Nos lecteurs apprendront avec intérêt que dans sa séance du 18 courant, l'Académie des sciences a décerné une récompense de 2.000 fr. sur la fondation Fanny Emden à M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, pour son ouvrage intitulé : *La Psychologie inconnue, introduction et contribution à l'étude expérimentale des sciences psychiques*, et publié à Paris par l'éditeur Félix Alcan, dans la Bibliothèque de Philosophie contemporaine.

Le prix Fanny Emden a été récemment fondé pour récompenser le meilleur ouvrage traitant de l'hypnose, de la suggestion et en général des actions physiologiques qui pourraient être exercées à distance sur l'organisme animal. M. Boirac avait déjà reçu de l'Académie des sciences morales et politiques le prix Halphen pour ses *Leçons de Psychologie appliquée à l'éducation*, et le titre de correspondant de l'Institut. *Lyon Universitaire* le félicite de la nouvelle et flatteuse distinction que l'Académie des sciences vient de lui accorder pour ses travaux dans un ordre de recherches où les savants se sont peu aventurés jusqu'ici et où il s'est efforcé, un des premiers, d'introduire l'esprit et les procédés de la méthode scientifique moderne, dans ce qu'ils ont de plus rigoureux et de plus hardi tout à la fois.

Service de Santé militaire

Sont nommés élèves de l'École d'application du service de Santé militaire, à la suite des concours ouverts le 1^{er} décembre 1911 (section de médecine) : MM. Cleu, Brandon, Modot, La-faix, Renoux, Cuiuet, L'Herminier des Plantes, Larroque, Feuillet, Vuillaume, Vauvray, Joly, Fauquey, Bigard, Difière, Greyffe, de Bellecombe, Martin, Marcel Fabre, Bordes, Roux, Pros, Luissier, Plantier, Pauliac, Sarrelabouat, Benazet.

Section de pharmacie : MM. Presset, Massy, Fournier.

Ces élèves, sauf M. Vauvray, devront se présenter à l'École le 31 décembre courant.

RÉFORME des ÉTUDES MÉDICALES

(SUITE)

Que penser de ce décret ? Voici à ce sujet différentes opinions qui résument soit les doléances, soit simplement les observations que suscite la réforme :

L'opinion de l'Association corporative des étudiants en médecine

Ce décret, dit-on à l'A.C., n'est guère qu'une réédition du décret de 1909 qui ne fut jamais appliqué. Comme tel, il est issu des délibérations d'une commission nommée par le ministre et où les médecins praticiens ne jouaient qu'un rôle secondaire. Comme lui, il est susceptible des plus graves critiques.

La première de ces critiques c'est qu'il ne prévoit pas une réforme du stage hospitalier. Actuellement le nombre des services hospitaliers où les élèves ont des possibilités de faire leur stage est de 55, ce qui donne une moyenne de 20 à 25 élèves par service de 60 ou 70 lits. Avec le nouveau décret, les élèves ayant une année de stage hospitalier de plus à faire, leur nombre s'élevera à 30 ou 40 par service, ce qui supprime toute possibilité de s'instruire pratiquement.

Le nouveau décret multiplie les travaux pratiques. Il enlève ainsi toute liberté et toute initiative à l'étudiant, ce qui peut être très préjudiciable à la préparation des concours des hôpitaux, externat et internat, qui, comme on le sait, constituent le début de la filière par laquelle on arrive à l'agrégation.

C'est surtout contre la multiplication des examens que nous nous élevons. Vingt-sept examens en cinq ans, c'est près d'un examen tous les deux mois. C'est trop, aussi bien pour les professeurs qui n'y suffiront pas que pour les étudiants qui seront, par ce fait, bien plus portés à étudier dans les livres qu'au lit du malade.

Ces deux derniers motifs méritent évidemment considération et devront certainement attirer l'attention des pouvoirs compétents ; quant à la question du stage, l'administration n'aura qu'à munir les services du matériel nécessaire à un stage qui doit profiter. Hélas ! tout le monde sait que lorsqu'il s'agit de finances...

L'opinion du docteur Roux

Le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, formule ainsi son opinion : « J'ai fait partie de la commission de 1907, dont les travaux ont servi à préparer le décret qui vient d'être signé par le président de la République. »

Les idées que j'y ai défendues n'ont pas prévalu. Tous ses membres sont tombés d'accord que l'enseignement devait être rendu beaucoup plus pratique qu'il ne l'est actuellement, aussi bien à l'hôpital qu'au laboratoire. Mais comment ces idées vont-elles être appliquées ? Comment ce décret va-t-il fonctionner ? Je l'ignore. En tout cas, il faut se garder de le juger avant d'avoir constaté ses résultats. Sans doute il est bien loin de la grande réforme médicale que quelques-uns avaient rêvée. Mais il constitue un progrès sur le passé. S'il développe l'enseignement pratique, peut-être est-il un acheminement vers quelque chose de mieux.

Le décret institue le livret scolaire. C'est une bonne réforme. Mais si, comme on le voit dans les services hospitaliers, de contact direct, personnel, familier avec le maître.

Ce qu'en pense le sénateur Raymond

M. le docteur Raymond, sénateur de la Loire, s'est très activement occupé de la réforme des études médicales. Il estime que le nouveau décret constitue un progrès sur le passé, mais il ajoute :

Il faut reconnaître pourtant que tout n'est pas parfait, dans ce nouveau décret. Notamment le nombre des examens est trop élevé. On a cru qu'on empêcherait la fraude par ce procédé, les ignorants d'arriver au but. C'est une erreur manifeste. Mais je compte beaucoup sur la commission permanente pour réparer cette erreur et toutes celles qui ont pu se glisser dans l'œuvre de la commission de 1907.

L'opinion d'un réformiste

On se souvient du rôle du docteur Lerredre dans les incidents relatifs au concours de l'agrégation. Voici ce qu'il pense du décret :

Les mesures prises, sauf en ce qui concerne le programme des travaux pratiques, obligatoires, où les élèves seront conduits en masse, et où ils sortiront comme des travaux pratiques actuels, sans savoir manier un microscope et colorer un microorganisme, et sans avoir eu, non plus que dans les services hospitaliers, de contact direct, personnel, familier avec le maître.

Nous avons demandé que l'hôpital fût le centre de l'enseignement médical et que l'élève eût le libre choix du maître. L'admission à l'externat a empêché la liberté de stage qui existait autrefois et que réclament encore les médecins des hôpitaux indépendants de la Faculté, les praticiens et les étudiants en médecine. De ce fait elle prépare une agitation permanente parmi ceux-ci.

Nous avons demandé que l'enseignement scientifique comme l'enseignement clinique fût donné dans « l'atelier médical », d'une manière intime, en collaboration, et surtout à l'hôpital près des malades. On répond en prétendant développer des travaux pratiques, obligatoires, où les élèves seront conduits en masse, et où ils sortiront comme des travaux pratiques actuels, sans savoir manier un microscope et colorer un microorganisme, et sans avoir eu, non plus que dans les services hospitaliers, de contact direct, personnel, familier avec le maître.

Nous avons demandé des examens techniques prolongés, où l'étudiant puisse montrer, en faisant œuvre technique, professionnelle, qu'il connaît le métier médical, qu'il est apte à faire un diagnostic, à établir un traitement, à intervenir lui-même, à faire une recherche de laboratoire élémentaire. On répond en aggravant le système actuel d'examen qui est déjà absurde.

Enfin on prétend créer un conseil médical dans un esprit aussi libéral que celui dans lequel a été créée la commission de 1907. Or cette commission n'a point été créée dans un esprit libéral, mais ses membres ont été simplement désignés par le ministre. Il faut ajouter au reste que les délibérations de la commission n'ont pas été respectées par le décret.

Bal du Lycée

Nous avons annoncé dernièrement que l'Association des anciens élèves du Lycée de Lyon donnait son grand bal de bienfaisance le samedi 20 janvier prochain.

La réunion aura lieu dans les salons de l'Hôtel de l'Europe, spécialement aménagés et décorés.

Nous savons que cette fête sera digne de ses devancières tant par le programme de la partie artistique que par l'éclat de la réunion.

Parmi les artistes engagés nous commentons l'indiscrétion d'annoncer Mme Robinne, de la Comédie-Française, qui ne compte à Lyon que de ses admirateurs, et M. Brunot, également de la Comédie-Française, dont l'éloge n'est plus à faire ici.

Nul doute que le programme, spécialement établi pour eux, ne soit un véritable régal artistique.

Le bal commencera à minuit et sera interrompu par un souper froid par petites tables dont le menu a été confié au maître Milliet.

Nous connaissons trop ce que sont les fêtes données par la grande Association des anciens élèves de notre Lycée, qu'il nous suffise de rappeler qu'elles réunissent toujours les éléments mondains de notre armée, de notre magistrature et de notre commerce, et qu'elles sont toujours accueillies avec joie.

Les demandes de cartes doivent être adressées au siège, 3, rue Sainte-Marie-des-Terreux, par l'intermédiaire d'un membre de l'Association.

Société Astronomique du Rhône

La Société Astronomique du Rhône reprendra samedi prochain 6 janvier la série de ses conférences interrompues par les fêtes de Noël et du Jour de l'An. Le sujet de cette conférence, à laquelle sont invités les amis de la Société et le public, sera : « Les Instruments astronomiques ». Nombreuses projections. La séance aura lieu au siège de la Société, 44, rue de Condé.

Une Apologie de l'Egoïsme

M. Le Dantec, professeur à la Sorbonne, vient de publier un ouvrage au « titre impressionnant » : *L'Egoïsme, seule base de toute société*. Les idées que défend M. Le Dantec soulèvent d'assez vives polémiques. M. André Chaumeix vient de publier à ce sujet un excellent article dans la *Revue hebdomadaire* (1). Malgré des méthodes identiques, M. Le Dantec aboutit à des conclusions différentes de celles dont se réclament la plupart des penseurs modernes. M. Chaumeix en développe les raisons dans son article, dont nous publions les principaux passages, et qui intéressera très vivement nos lecteurs.

Il faut savoir que toute cette aventure de M. Le Dantec est due à la grève des cheminots. M. Le Dantec put constater il y a un an que dans le public on prenait parti pour ou contre cette manifestation révolutionnaire avec une certaine passion. Interrogé sur ses opinions, il connut qu'il n'en avait point et s'occupa d'en avoir une. Mais ce n'était pas chose aisée, M. Le Dantec, n'ayant pas l'habitude d'accorder la moindre valeur à ses sentiments, à besoin pour prendre parti des raisons d'ordre scientifique. Il se mit donc à chercher s'il n'est pas possible de trouver une « base scientifique » aux notions de devoir, de droit, de légalité. Et c'est de cette recherche qu'est sorti le livre sur *L'Egoïsme*. On sait que Taine, pour se faire une opinion sur la politique, eut besoin d'étudier toute l'histoire de France. M. Le Dantec peut se prévaloir d'un illustre exemple.

Afin donc de savoir ce qu'il convenait de penser de la grève des cheminots de fer, M. Le Dantec s'est promis de prendre le chemin le plus long : il a procédé en savant, plus exactement en biologiste qui étudie l'animal humain, le milieu où il vit, les transformations qu'il subit. Et le résultat de cette étude nous donne à peu près cette image du monde.

L'homme, comme tout individu qui vit dans un milieu, tire de ce milieu les éléments qui lui permettent de continuer à vivre. Ce qu'il a de plus fort en lui, ce qui est l'essentiel, c'est l'instinct de conservation ou égoïsme. Mais cet égoïsme, c'est, au fond, la capacité de nuire. Des siècles de civilisation ont donné à cette disposition essentielle des formes multiples, mais au fond on retrouve toujours l'homme primitif, l'animal violent, combatif, on retrouve toujours l'homme des cavernes. Telle est l'idée maîtresse du livre de M. Le Dantec.

Je vous laisse à penser ce que deviennent dès lors les utopies humanitaires et les rêves de société réglementée. Les marchands de bonheur nous promettent un homme heureux par une discipline de fer, ne possédant rien qu'en commun avec ses frères, et se perfectionnant dans la pratique de toutes les vertus. A quoi M. Le Dantec réplique en nous montrant l'homme incapable de cette triple transformation. Pour ce qui est de la réglementation à outrance, elle apparaît comme contraire aux tendances profondes de l'espèce. Tout ce qui s'est accompli dans le monde, tout ce qui s'y accomplira aujourd'hui et s'y accomplira demain est dû à l'effort de chacun, à la libre recherche de l'utilité, à l'initiative, à la concurrence.

(1) Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro specimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

Une des idées répandues par les théories socialistes, ou, comme on dit dans le « style » parlementaire, un des principes de justice sociale consiste à soutenir que chaque individu doit produire le travail dont il profite et profiter du travail qu'il produit. Or, M. Le Dantec nous assure que l'observation des faits montre que, bien au contraire, une des conditions nécessaires à l'établissement d'une société, c'est que le travail d'un individu produit un résultat plus important que celui dont profitera l'individu lui-même. « Si chacun, écrit-il, ne faisait que juste ce qu'il faut pour vivre, deux congénères n'auraient aucun intérêt à s'associer : c'est parce que la production d'un individu dépasse ses besoins individuels que la division du travail a pu être réalisée à l'aurore des sociétés. » Ces associations ont eu pour objet soit de se défendre contre d'autres, soit de résister aux forces de la nature, soit de mettre en sa valeur le patrimoine social. Elles se sont faites pour la guerre ou pour le travail, en toutes circonstances pour accomplir un effort, c'est-à-dire pour triompher de quelque chose de plus que de soi-même. « Si chacun, écrit-il, ne faisait que juste ce qu'il faut pour vivre, deux congénères n'auraient aucun intérêt à s'associer : c'est parce que la production d'un individu dépasse ses besoins individuels que la division du travail a pu être réalisée à l'aurore des sociétés. » Ces associations ont eu pour objet soit de se défendre contre d'autres, soit de résister aux forces de la nature, soit de mettre en sa valeur le patrimoine social. Elles se sont faites pour la guerre ou pour le travail, en toutes circonstances pour accomplir un effort, c'est-à-dire pour triompher de quelque chose de plus que de soi-même. « Si chacun, écrit-il, ne faisait que juste ce qu'il faut pour vivre, deux congénères n'auraient aucun intérêt à s'associer : c'est parce que la production d'un individu dépasse ses besoins individuels que la division du travail a pu être réalisée à l'aurore des sociétés. » Ces associations ont eu pour objet soit de se défendre contre d'autres, soit de résister aux forces de la nature, soit de mettre en sa valeur le patrimoine social. Elles se sont faites pour la guerre ou pour le travail, en toutes circonstances pour accomplir un effort, c'est-à-dire pour triompher de quelque chose de plus que de soi-même.

de paix prépare fatalement des guerres prochaines, et la vie qui est une lutte ne s'entretient que par la lutte. Le développement anormal du sentiment de fraternité, sentiment qui existe et dont il faut tenir compte, nous a fait perdre de vue les réalités essentielles : en se généralisant il a mieux montré à quelles absurdités il conduisait.

« Quand un sentiment a pris un caractère absolu, écrit M. Le Dantec, son domaine ne saurait plus se limiter. La fraternité a franchi les limites de l'espèce et s'est étendue aux animaux domestiques. On se révolte de la brutalité des charretiers qui manquent d'humanité envers leurs chevaux. Chez les âmes bien sensibles, le sentiment de fraternité s'étendra sans doute jusqu'aux pires ennemis du genre humain tout entier. Et quand on en sera là, les nécessités de la vie détermineront un mouvement de réaction qui nous rejettera dans la barbarie. »

Remarque que cette dernière phrase nous laisse un espoir de progrès plus que modeste. M. Le Dantec ne partage pas plus les illusions des apôtres de la perfectibilité indéfinie que celles des pacifistes et des collectivistes. Vous pensez bien qu'il admire le génie humain ; il parle avec un certain enthousiasme de la diffusion des connaissances scientifiques. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Et si les découvertes changent notre vie, ont-elles modifié en quelque mesure notre nature ? C'est bien douteux, ou plutôt il est certain que non. Les espèces animales à mesure qu'elles vieillissent deviennent de plus en plus stables, et sont de moins en moins aptes à subir des variations profondes. L'espèce humaine serait déjà arrivée à un état de stabilité considérable : il n'y a plus grand espoir à fonder sur la civilisation. Quelques sociologues font des phrases sur l'avenir réservé à l'humanité, sur la société future qui doit, paraît-il, être réglée par la raison, sur le bonheur promis à nos petits-neveux pourvus d'une merveilleuse éducation scientifique. M. Le Dantec écoute et n'en croit pas un seul mot. L'adaptation de l'homme à une vie factice résultant des conquêtes de la science lui semble une simple chimère. Il est vrai cependant que les découvertes scientifiques ont une certaine influence sur nous en modifiant notre existence matérielle : les moyens de communication ont transformé dans une grande mesure les rapports des hommes entre eux. Mais que sont ces transformations ? Elles vont peu loin, elles ne changent rien à ce qui est l'essentiel de l'homme. « Entre ma constitution individuelle et celle de mes ancêtres du temps de César, la différence est insensible ; il y a autant de disproportion entre mes connaissances scientifiques et les leurs qu'il y a de distance de l'homme à l'ornithorynque. » Il est même remarquable que l'habileté scientifique de l'homme sert souvent à lui donner de nouveaux moyens de nuire. Le sabotage sous ses différentes formes montre l'usage qui peut être fait de l'instruction technique que possèdent les travailleurs ; et l'organisation des comités directeurs du parti de la révolution sociale nous montre le bon usage qui peut être fait des découvertes des juristes sur les beautés de l'association. Nous sommes arrivés à ce degré de perfection sociale que les chemins de fer, les postes, les télégraphes, l'eau, l'électricité, le gaz dépendent de quelques secrétaires de syndicats, qui eux-mêmes peuvent dépendre d'on ne sait qui. Quel chemin parcouru depuis le temps des barricades !

On avouera que ce genre de progrès n'est pas précisément celui que l'on attendait.

Cette utilisation des nouvelles méthodes pour des intentions nuisibles est d'ailleurs naturelle si l'on songe à ce qu'est l'homme. Ah ! M. Le Dantec ne croit pas comme Jean-Jacques à l'innocence des hommes avant la civilisation. Il est vrai qu'il ne croit pas cette innocence beaucoup plus grande après la civilisation. Tout son livre nous montre la jalousie, la haine et l'envie habitant les cœurs. Il y a les partis, les castes, les confessions religieuses, et à l'intérieur des partis et des castes, il y a des rivalités. « La dose de férocité inhérente à la vie trouve aussi son emploi en dehors des moments où elle est utilisée contre l'ennemi du dehors. » Il n'est pas jusqu'aux pacifistes qui ne sentent une haine noire et un ardeur combative contre leurs adversaires. *Homo hominini lupus*. Les luttes ou les guerres civiles sont naturelles. On prête à un écrivain qui se plaisait à parler sévèrement du monde et des hommes ce mot admirablement féroce : « Dans les guerres civiles, au moins, l'on sait qui on tue. » Il faut dédier cette parole aux biologistes.

Il n'y a guère que la pitié qui soit aussi ancienne que l'envie, et elle semble la grâce de ce monde barbare. Mais la pitié de M. Le Dantec est un égoïsme bien compris, car elle est la représentation des maux que nous pourrions souffrir. Elle conseille aux heureux de souhaiter le bonheur de tous, comme l'envie conseille aux malheureux de convoiter le bonheur d'autrui. Au fond, il n'est jamais question pour chacun que de chercher son bien-être et l'auteur ne voit pas pourquoi cela changerait. Les modifications qu'amènent les révolutions ou les réformes qui accomplissent pacifiquement les bouleversements sociaux n'ont toutes qu'un nom : changement de propriétaire. Imaginez des répartitions de richesses nouvelles, des spoliations, des partages, tout un va-et-vient de fortunes. Qu'est-ce que le monde aura gagné ? Absolument rien. « Des philanthropes fort bien intentionnés, dit M. Le Dantec, ont cru qu'on étoufferait la haine et l'envie en accordant à tous les ouvriers un salaire supérieur à un certain minimum. C'est là une utopie qui résulte de l'ignorance des lois biologiques. Le pauvre est un homme comme le riche ; il a les mêmes caractères humains : la vanité, la jalousie, l'égoïsme en un mot. Si les pauvres devenaient riches et les riches pauvres, il n'y aurait dans le monde rien de changé. » Ainsi va le monde. Et on cherche, après cette exécution, ce qui reste des constructions socialistes. Ce sont palais de rêve qui s'en vont en fumée. La réglementation, la fraternité, la perfectibilité par la raison, autant d'illusions millénaires. Je m'en voudrais de ne pas citer cette conclusion de M. Le Dantec :

« Le rêve des pacifistes s'exprime en des phrases très nobles et très impressionnantes. L'homme débarrassé des soucis de la guerre complètera, disent-ils, l'œuvre magnifique de science à laquelle le dernier siècle a donné un prodigieux éclat. Personne plus que moi n'aime la science, mais personne aussi ne remarque plus nettement l'impuissance de la science à modifier l'homme. Les conquêtes de la science sont brusques, l'évolution de l'homme est lente, si elle n'est pas tout à fait arrêtée. Au lieu de caresser avec les pacifistes le rêve d'une humanité ennoblie par la science, je redoute l'ab-

tardissement fatal d'une humanité à laquelle la science aura fourni les délices d'un confortable exagéré. Et je m'attriste de penser que la férocité de nos ancêtres des cavernes se perpétuera dans cette humanité abâtardie, sous sa forme la plus inférieure et la moins digne d'admiration, la jalousie et la haine dissimulées sous les dehors d'une fraternelle hypocrisie. »

André CHAUMELIN.

NÉCROLOGIE

Madame Léon BEAUVISAGE
née Catherine RICHARDSON

Nous avons appris, avec une douloureuse émotion, la mort prématurée de Mme Catherine Beauvisage, épouse de M. Léon Beauvisage, professeur de sculpture à l'École pratique de commerce et d'industrie du Puy, et belle-fille de M. le professeur Georges Beauvisage, sénateur du Rhône, enlevée à l'affection des siens, après une longue et cruelle maladie, le 25 décembre dernier, au cours de sa 35^e année.

Mme Léon Beauvisage était la fille de Mme Vve Richardson, qui est depuis quelques années surveillante générale à l'Asile de Bron. Son père étant économiste à l'École d'agriculture de Rennes, elle s'était préparée à la carrière enseignante à l'École normale de cette ville, où elle avait été élève-maitresse de 1895 à 1898.

Après avoir été pendant deux ans institutrice dans une famille, elle était entrée dans l'enseignement public en 1900, comme adjointe à l'École communale de Dinard (1900-1902), puis était venue en la même qualité à Rennes (1902-1907).

Déjà fiancée à M. Léon Beauvisage, qui était son ami d'enfance, elle était venue en congé à Lyon rejoindre sa mère, alors élève infirmière des Hospices civils de notre ville. En attendant son mariage, qui fut célébré au mois de juillet de l'année 1907, elle fut déléguée pendant quelques mois comme suppléante à l'École maternelle de la place des Jacobins.

Peu après son mariage, elle fut atteinte d'une grave maladie qui l'empêcha d'aller occuper le poste d'institutrice auquel elle venait d'être nommée dans la Haute-Loire. Après une longue convalescence, qui se prolongea pendant toute l'année scolaire, elle fut nommée institutrice adjointe à Coubron en octobre 1908. Un an après, elle était chargée de la direction d'une petite école à Brives-Charensac, ce qui la rapprochait du Puy et lui permettait de revenir demeurer avec son mari.

Mais à la fin des vacances de 1910, déjà sérieusement atteinte par le mal qui devait l'emporter, elle n'avait pu retourner dans la Haute-Loire, dont le climat ne pouvait convenir à son état. Elle était restée chez sa mère à l'Asile de Bron, — qu'elle ne quitta que pendant la belle saison dernière, pour une villégiature à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, — et où elle finit par succomber le soir de Noël, au terrible mal qui la rongea et dont n'avaient pu triompher les soins assidus d'une sœur dévouée qui ne l'avait pas quittée pendant quinze mois.

Mme Léon Beauvisage, enlevée sitôt à l'affection des siens, s'était naturellement attiré la sympathie et l'estime de toutes les personnes qui avaient eu l'avantage de l'approcher. Modeste, simple et bonne, elle aurait pu être donnée comme modèle à toutes les jeunes institutrices. Dans les écoles où elle a exercé cette profession, qu'une

vocation naturelle lui avait fait embrasser, aussi bien dans l'Ille-et-Vilaine que dans la Haute-Loire et pendant son court passage à Lyon, elle s'était aussitôt, par sa douceur, fait aimer des enfants qu'elle adorait, et partout elle a laissé le plus charmant souvenir et les plus sincères regrets.

Le 28 décembre dernier, ses obsèques civiles avaient réuni à l'Asile départemental de Bron, de nombreux amis des deux familles en deuil, et un long cortège accompagnait au cimetière de Bron le char funéraire chargé de couronnes et de fleurs.

L'une des plus belles couronnes avait été offerte par l'Association amicale des Instituteurs et Institutrices de la Haute-Loire et apportée par M. Douspis, instituteur au Puy, qui prononça sur la tombe le discours suivant :

Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'Association amicale des instituteurs et institutrices de la Haute-Loire, au nom des instituteurs et institutrices de la ville et de la banlieue du Puy, j'ai le pénible devoir d'adresser à Mme Léon Beauvisage le dernier et suprême adieu.

Elève de l'École normale de Rennes, successivement chargée de classe à Dinard et à Rennes, Mme Léon Beauvisage n'était des nôtres que depuis quelques années.

Son mariage avec M. Léon Beauvisage, fils du sympathique sénateur de ce département, l'obligea, pour convenances personnelles, à quitter la vieille Armorique aux « genêts dorés, aux bruyères roses » pour le sévère Velay, aux cratères comprimés, aux dykes fantastiques.

Coubron gardera un pieux souvenir de son aimable sourire et Brives-Charensac une longue reconnaissance de son insalubre bonté.

Mme Léon Beauvisage réunissait, à tous les degrés, les brillantes qualités qui font de l'institutrice une éducatrice avisée et une bienveillante femme du peuple.

Ses grandes qualités de cœur, jointes à une exquisite aménité, lui avaient conquis, dans son dernier poste, des sympathies qu'il n'appartient, en ce jour de deuil, de faire revivre dans toutes leurs manifestations.

Des familles d'abord, des fillettes en suite s'étaient intéressées aux diverses phases de la maladie qui devait emporter notre regrettée collègue et, je connais des élèves qui ont profité de leur passage à Lyon pour porter à leur malheureuse le réconfort bienfaisant de leur inaltérable reconnaissance.

Ces démarches spontanées, Mesdames et Messieurs, se passent de commentaires ; elles justifient amplement que Mme Léon Beauvisage, dans son rôle d'éducatrice, ait su imposer par ses qualités remarquables qui font grand honneur à notre enseignement public.

Maitresse modèle, épouse affectionnée, collègue sûre et de bon conseil, telle fut l'aimable personne dont le personnel primaire de la Haute-Loire déplore aujourd'hui la perte.

En m'inclinant devant cette tombe prématurément ouverte, j'adresse aux familles Beauvisage et Richardson, si cruellement éprouvées, l'hommage de la respectueuse sympathie de tous les instituteurs et institutrices de la Haute-Loire.

A vous, chère collègue, le touchant et dernier adieu de tous ceux qui vous avaient connue et appréciée.

Lyon Universitaire joint son hommage à celui du personnel de l'enseignement primaire venu saluer une dernière fois Mme Léon Beauvisage et adresse à M. le Professeur Beauvisage l'expression de sa bien douloureuse sympathie.

AVIS. — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Editeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « *Lyon Universitaire* », 3, rue Stella.

Le monument Mourguet

C'est au printemps prochain que sera inauguré le monument élevé à la mémoire de Laurent Mourguet, le créateur de Guignol. Les bons Lyonnais se réjouissent de voir glorifier, en la personne de Mourguet, l'une des faces les plus caractéristiques de l'esprit local. C'est Guignol autant que son père Mourguet qui sera célébré par ce modeste monument.

Le monument est achevé. Son inauguration sera l'occasion d'une fête locale à laquelle participeront tous les amis du vieux Lyon.

Il reste au comité à achever une œuvre qui est de quelque importance pour l'érection d'un monument. Il lui reste tout simplement à achever de couvrir les frais. Il s'adresse aux bons Lyonnais et leur demande de participer à la souscription populaire qui est ouverte.

M. Vial recevra à la mairie du V^e arrondissement toutes les souscriptions grosses et petites pour cette œuvre si lyonnaise.

Le Congrès international contre l'Alcoolisme

Le dernier congrès international contre l'alcoolisme a eu lieu à Scheveningue (Hollande). Les représentants des pays suivants : Hollande, Allemagne, Etats-Unis, Angleterre, Autriche, Hongrie, Belgique, Danemark, France, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Uruguay, ont exprimé à cette occasion la sympathie de leur gouvernement ; le Saint-Siège et le Synode de l'église évangélique hollandaise s'étaient fait représenter.

Le Congrès s'est occupé de la question du traitement des alcooliques, soit dans des asiles pour buveurs, soit à la maison. La psychologie du buveur faisait l'objet d'un travail spécial.

On a entendu un travail de M. Herod, de Lausanne, sur la législation contemporaine relative aux débits dans les différents pays.

Voici les points principaux de ce rapport. La liberté absolue en matière de débits, telle qu'elle existe par exemple en France, est très rare ; dans la plupart des pays l'octroi d'une concession dépend d'une autorisation de l'autorité. Plusieurs des Etats américains cherchent à diminuer le nombre des débits en fixant le montant des patentes extrêmement haut. C'est pour cette même raison que la Hollande, différents cantons suisses, l'Autriche, l'Allemagne, etc., permettent à l'autorité compétente de refuser l'autorisation d'ouvrir un débit si le nombre de ceux qui existent déjà répond aux besoins de la localité. L'option locale, c'est-à-dire l'autorisation pour les électeurs communaux de prendre sur le territoire de leur commune toutes les mesures restrictives et prohibitives qui leur paraissent nécessaires, constitue le régime normal au Canada, dans la plupart des Etats-Unis, dans l'Australie et dans la Nouvelle-Zélande. De même elle est partiellement appliquée en Norvège et en Danemark. La prohibition des boissons alcooliques existe dans neuf des Etats de l'Amérique du Nord ; l'Islande sera, à partir du 1^{er} janvier 1912, le premier pays avec prohibition complète de la fabrication et de la vente des boissons alcooliques.

Après un travail du Dr von Strauss und Torney sur la loi allemande rela-

tive aux débits et à leur réforme, MM. Scharffenberg, de Christiana, et Helenius, de Helsingfors, ont étudié d'une façon approfondie l'option locale. L'éducation antialcoolique en général, a dit M. Scharffenberg, doit être secondée par des mesures législatives correspondantes. L'option locale est parmi ces mesures l'une des plus efficaces, parce que grâce à elle, on parvient graduellement à la prohibition totale, en passant par des étapes successives : prohibition locale, prohibition de district et, enfin, prohibition d'Etat. Ce pendant ce qu'on appelle prohibition d'Etat en Amérique ne mérite pas ce nom puisque l'importation à des particuliers n'y est pas interdite. Seule, l'Islande aura dans quelques mois la prohibition complète. Les votes populaires nécessités par l'option locale sont un moyen excellent pour intéresser le public à la question et pour l'encourager à lutter contre l'alcoolisme.

M. Helenius a commencé par démontrer que l'option locale ne peut pas être considérée comme opposée au principe de la liberté individuelle : de tous temps la société s'est réservée le droit de limiter la liberté de ses membres si le bien public le demande. Quant à la question importante de dédommagement à payer, M. Helenius a déclaré que c'était une question à trancher suivant le sentiment des différents pays. Le rapporteur préconise les consultations populaires à titre d'essai, telles qu'il en a été fait en Hollande et au Danemark ; elle permettent de sonder d'une façon bien claire l'opinion du peuple en ces matières. Dans les deux pays mentionnés, une grande majorité de la population qui a pris part au vote était favorable à la prohibition.

MM. Forel, Hyslop, Wlassak et Bertholet ont présenté des rapports sur la question si complexe de l'alcoolisme et de la dégénérescence. Les projections lumineuses du Dr Bertholet ont montré la dégénérescence des spermatozoïdes humains par suite de l'alcoolisme.

MEDICALES ET SCIENTIFIQUES

- Forgue** : Pathologie externe, 2 vol. 5 édit., 24 fr., net, 22 fr.
- Hang Emile** : Traité de géologie, tome II, fasc. III, broché, 11 fr., net, 10 fr.
- Guilart et Grimbert** : Diagnostic clinique microscopique et parasitologique, relié, 15 fr., net, 13 fr. 50.
- Rouvière** : Précis d'anatomie et de dissection, tome 1^{er}, tête, cou, membre supérieur, Cart., 12 fr., net, 11 fr.
- Lemoine Paul** : Géologie du Bassin de Paris, Cart., 15 fr., net, 13 fr. 50.
- Corail et Deville** : Traité de désinfection, Broché, 16 fr., net, 14 fr. 50.
- Prost Eugène** : Cours de métallurgie des métaux autres que le fer, Cart., 30 fr., net, 27 fr.
- Legendre et Martinet** : Thérapeutique des maladies de la nutrition, Br., 5 fr., net, 4 fr.
- Grenet** : Trempe, recuit, cémentation et conditions d'emploi des aciers, Cart., 16 fr., net, 14 fr. 50.
- Milian** : Traitement de la syphilis par le 606, Net., 1 fr. 50.
- Ganitaire D. O.** : Le ballon libre, théorie et pratique, Broché, 12 fr., net, 11 fr.
- Raudoulet et Roepke** : Diagnostic et traitement spécifique de la tuberculose, broché 6 fr., net, 5 fr.
- Golin** : Transformation de la guerre, Broché 3 fr. 50, net, 3 fr.
- Billon** : La grossesse et l'accouchement hors de l'hôpital, 4 fr., net, 3 fr. 50.
- Tissot** : Manuel élémentaire de théragranie sans fil, Broché, 5 fr., net, 4,50.
- Mav et Bouin** : Maladies de l'œil, Cart., 2^e édit., 8 fr., net, 7 fr. 25.
- Roustan** : Psychologie, Broché, 5 fr. 50, net, 5 fr.

Tous ces livres se trouvent à la **Grande Librairie Médicale et Scientifique, A. MALOINE, 6, rue de la Charité, à Lyon.**

Vente. — Achat de Bibliothèques. — Location. — Echanges. — **Grandes galeries ouvertes.** — Entrée libre.

Feuilleton du *Lyon Universitaire*

VII^e CONGRÈS d'Anthropologie Criminelle

(COLOGNE, OCTOBRE 1911)

I. La Réunion à Cologne. — II. Le Credo de l'École italienne. — III. L'Exposition d'Anthropologie criminelle et de police judiciaire. — IV. L'organisation en Allemagne du régime pénitentiaire et de la défense contre les criminels. — V. Les vœux émis par le Congrès.

Par le Docteur ETIENNE MARTIN

I. — LA RÉUNION A COLOGNE

Le VII^e Congrès d'anthropologie criminelle s'est réuni à Cologne, du 9 au 13 octobre 1911, sous la présidence du professeur Aschaffenburg. Les Allemands formaient l'immense majorité des 250 congressistes. On comptait une dizaine d'Italiens, sous la conduite du professeur Enrico Ferri, 4 Belges, 1 Anglais, 1 Espagnol, 5 Français. La plupart des autres membres, Suédois, Hollandais, Autrichiens ou Hongrois parlaient l'allemand. De sorte que l'allemand fut la langue, sinon officielle, du moins généralement adoptée. La difficulté de se comprendre à certainement nui à la clarté des discussions ; aussi indiquerai-je dans ce compte rendu, à part le résumé des rapports, bien plus ce que j'ai vu que ce que j'ai entendu. On se demande, en présence d'une telle situation, quel peut être l'avenir des Congrès internationaux et leur influence sur l'évolution des idées ? Nos voisins nous ont reçus d'une façon

fort aimable ; non seulement les fêtes et les réceptions ont été nombreuses et bien ordonnées, mais on nous a ouvert toutes grandes, les portes des prisons, des asiles, des refuges. Nous avons pu nous pénétrer de la méthode et de la discipline remarquables avec lesquelles sont appliqués, dans les œuvres d'assistance, toutes les acquisitions scientifiques, tous les résultats indiscutables de l'anthropologie criminelle.

Nous avons pu admirer la propreté, le sens pratique et le luxe des installations, mais surtout la direction éclairée qui préside, en Allemagne, au développement des institutions de protection sociale, de réforme et de relèvement des délinquants. A ce point de vue, Cologne était un admirable centre d'observation. La vieille ville (Colonia Agrippina) persiste avec ses rues étroites groupées autour de la majestueuse cathédrale, mais elle est encerclée par une ville moderne, dont les immenses Rings contrastent, par leur largeur et leurs verdoyantes habitations, avec les ruelles anciennes, étroites et peu aérées. Cologne a surtout pour nous le grand mérite d'être le centre des provinces rhénanes où se trouvent groupées les œuvres principales d'assistance et de répression (2).

II. — LE CREDO DE L'ÉCOLE ITALIENNE

La première séance du Congrès, après les discours officiels des délégués des Gouvernements et des Sociétés savantes, fut consacrée à la glorification de Lombroso. Le professeur Hans Kurella, de Bonn, a prononcé l'éloge du maître italien, et Enrico Ferri, à propos d'une conférence sur les avant-projets d'un Code pénal en Allemagne, Autriche, Suisse, au point de vue de l'anthropologie et de la sociologie criminelles, a exposé longuement la doctrine de Lombroso. Comme dans tous les précédents Congrès et dès

le début de ces assises scientifiques, l'école italienne a exposé sa doctrine comme résultant d'observations scientifiques indiscutables. « Le crime le plus petit, comme le plus grand, est un phénomène naturel. Il existe un type criminel fatalement voué à la prison et à l'échafaud, comme il existe des individus qui naissent prédisposés à la tuberculose, fatalement voués au développement de la phthisie. » Cette conclusion fondamentale est mise à la base de toutes les réformes de droit criminel. Elle remplace la conception du libre arbitre qui domine toute l'éducation de nos anciens codes.

Rien de plus juste si la conception de Lombroso, qui n'est encore qu'une géniale hypothèse, était scientifiquement démontrée. J'ai cru nécessaire, dans la discussion qui a suivi la conférence de Ferri, de montrer que le type criminel édifié par Lombroso ne pouvait être, dans l'état actuel de la science, qu'une vue de l'esprit et non un fait indiscutable. Il en est de même des prédispositions aux maladies ; les efforts de la médecine contemporaine, quelle que soit la branche de la pathologie qu'on envisage, ont été infructueux à préciser les caractères anatomiques et anthropologiques qui permettraient de déceler la prédisposition avant l'écllosion de la maladie. La notion du terrain particulier sur lequel évolue le mal se précise à nos yeux de jour en jour, mais il est impossible, par l'examen d'un individu encore sain, de déclarer qu'il sera fatalement voué à la tuberculose, à l'aliénation mentale. Il en est de même en ce qui concerne la criminalité. A l'examen d'un individu qui n'est pas encore livré à des actes antisociaux, les médecins ne trouvent aucun signe caractéristique qui puisse leur permettre d'affirmer les penchants criminels. Nos moyens d'investigation sont encore tellement limités que, depuis les recherches de Lombroso, aucun progrès sensible n'a été fait dans cette voie et, lorsqu'on consultera les communications et les mémoires présentés à ce Congrès, on sera étonné de

voir la pénurie des recherches anatomiques et anthropologiques poursuivies sur les criminels. Malgré l'impulsion donnée par Lombroso, nous sommes restés dans la stagnation.

Il est donc tout au moins prématuré de vouloir tirer, des observations anthropologiques et médicales, des conclusions fermes et décisives sur lesquelles on puisse édifier tout un Code pénal nouveau. Les affirmations de l'école italienne sont, à l'heure actuelle, un credo qui n'a pas d'autre valeur que l'hypothèse du libre arbitre.

Mon intervention a amené à la tribune Mme Gina Ferrero-Lombroso, dont j'admire le culte filial pour les idées et la doctrine de son père. Elle m'a répondu que, si les recherches d'anthropologie criminelle étaient dans un véritable état de stagnation, c'est que Lombroso avait poussé si loin l'étude anthropologique, biologique et sociologique de l'homme criminel, qu'il restait peu de choses à faire après lui.

Cette explication était nécessaire avant d'aborder l'exposé des différentes questions qui ont été discutées au Congrès pour montrer qu'en Italie, en Allemagne, comme en France, les études de sociologie criminelle préoccupent davantage les savants que les études anthropologiques et biologiques, dont les résultats, avec nos moyens actuels d'investigation, sont parfois décevants.

III. — L'EXPOSITION D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE ET DE POLICE JUDICIAIRE

Dans la Handelshochschule se trouvait l'Exposition d'Anthropologie criminelle et de police judiciaire des différents pays. Une série de graphiques, résumant la statistique criminelle de l'Allemagne, occupait toute une salle. Des pièces provenant du Musée Lombroso d'Anthropologie criminelle à Turin, parmi lesquelles : le crâne historique du voleur Villela, sur lequel Lombroso étudia la fossette occipitale moyenne, dont il a fait une des caractéristiques du type cri-

minel ; des tatouages, les instruments dont les criminels se servent pour dissimuler les objets qu'ils emploient dans les prisons, les cartes à jouer dont les figures sont peintes avec du sang, constituent une vitrine très intéressante. On exposé également : la colonie Carducci, pour l'éducation des jeunes criminels, le Laboratoire d'Anthropologie pénitentiaire de Bruxelles. L'exposition de la police de Hambourg, faite par M. Brück-Faber, montre un système nouveau et très ingénieux de classification des fiches anthropométriques par les empreintes digitales. La plus grandiose exposition a été faite par le Laboratoire de Berlin, Kriminal-Polizei : des photographies des instruments employés par les criminels, des blessures produites, des lieux où ont été accomplis les crimes, des empreintes digitales et des empreintes de pas, et surtout, ce qui a vivement attiré notre attention, les instruments employés par les sadistes et les masochistes.

Une série de foudres, de courroies, d'instruments de torture extraordinaires à décrire ont été réunis par la police de Berlin.

Cette exposition montre la fréquence des crimes sexuels dans les pays du Nord ; la question des homosexuels se présente avec un aspect tout différent de celui sous lequel nous l'envisageons en France. J'en veux pour preuve les faits suivants, dont j'ai été témoin : A la clinique psychiatrique, il existe, pour ainsi dire, en permanence, un ou des homosexuels en observation, pour les besoins de l'enseignement. Les commissaires de police vous disent que les homosexuels sont pour eux l'objet de grandes préoccupations, il y en aurait des centaines à Cologne. Cette forme de la prostitution masculine est difficile à surveiller et à réglementer. Enfin, le nombre et la variété des instruments saisis et exposés par la police nous montrent que ce qu'on a appelé le vice allemand est une réalité que nous connaissons à peine en France dans les grands centres.

IV. — L'ORGANISATION EN ALLEMAGNE DU RÉGIME PÉNITENTIAIRE ET DE LA DÉFENSE CONTRE LES CRIMINELS.

L'organisation du système pénitentiaire en Allemagne, comme les œuvres d'assistance et d'hygiène sociales, a été l'objet de réformes et d'innovations importantes. Les progrès réalisés par une Administration éclairée, grâce à des hommes qui, comme M. Krohne (wirkliche Oberregierungsrat im Ministerium des Innen), ont consacré leur vie à l'étude des délinquants, sont considérables. Les quelques remarques que nous allons exposer montreront combien, en France, nous sommes en retard sur nos voisins.

M. Krohne, qui a eu l'amabilité de nous accompagner dans nos visites, a bien voulu nous donner les renseignements les plus complets sur les idées qu'il a appliquées dans la direction des services pénitentiaires. On n'a pas souvent l'occasion d'en recueillir de la bouche d'un homme qui, depuis quarante ans, s'occupe de ces questions avec un zèle et une autorité incontestables.

La peine cellulaire est considérée comme un moyen de relèvement par le travail. Le délinquant doit travailler à l'écart dans sa cellule, ou en commun lorsqu'une observation suffisamment prolongée a montré qu'on pouvait avoir confiance en lui.

Le travail des détenus doit profiter à l'Etat, qui les nourrit. Les industries pénitentiaires sont une source de profits pour l'Etat. La plupart des vêtements des soldats allemands sont fabriqués dans les prisons. Les circulaires et imprimés statistiques des administrations et services publics sortent des presses installées dans les prisons.

(A suivre). E. M.

(1) Extrait des Archives d'Anthropologie criminelle et de Médecine légale, décembre 1911.

(2) La ville dans laquelle se réunira le prochain congrès n'est pas encore fixée. Il est probable que ce sera Budapest.

ÉCOLE ANSTETT

226, Avenue de Saxe, 226

9^e Année LYON 9^e Année

PRÉPARATION

- 1^o Aux divers BACCALAURÉATS
- 2^o AUX ÉCOLES NATIONALES
d'Agriculture, d'Arts et Métiers
d'Architecture
- 3^o AUX ÉCOLES LYONNAISES
de Commerce, Centrale, Chimie et Tannerie
Dentaire, Vétérinaire
- 4^o Aux Concours de Certaines
Administrations
(Finances, Contributions, Postes et Télégraphes)

A côté des remèdes locaux, toute maladie aiguë ou chronique, quelque soit le sexe ou l'âge du malade, réclame un traitement général qui a pour but de stimuler la résistance vitale. Parmi ces médicaments, les médecins choisissent judicieusement en remarquant le VIN NÉMIOL, vin généreux, riche en fer, en phosphates, c'est-à-dire en principes même de la composition de nos organes ou tissus. Le VIN NÉMIOL convient aux faibles, aux convalescents, à tous les malades en général ; il est agréable à prendre et le médecin assuré que sa prescription est régulièrement suivie, ne peut qu'être satisfait. En voyage, les PILULES NÉMIOL le remplacent, elles stimulent le système nerveux et régénèrent notre sang. VIN NÉMIOL, le litre 4 fr. 50 ; le demi-litre, 2 fr. 50 ; PILULES NÉMIOL, 3 fr. Dans toutes les pharmacies. Préparé au Laboratoire H. Augé, 27, rue du Musée, LYON. Autres spécialités du même Laboratoire : FARINAUGE, aliment chocolaté distillé pour malades ou non ; DÉPURATIF STENOSE et dragées (âge critique) ; GACHETS KEF contre toutes les douleurs et rhumatismes ; Sirop pectoral ; SYLVIOI, dans bronchites et Capsules Sylvioi.

D^r R. T.

ÉCOLE BERLITZ

17, Rue de la République, 17

18^e Année LYON Téléphone 28-77 320 Ecoles dans le monde entier

ENSEIGNEMENT DES LANGUES

Anglais Italien
Allemand Espagnol
Russe, Japonais — Français pour les Étrangers

22 PROFESSEURS NATIONAUX

Docteurs ou Gradués d'Universités Étrangères ou Diplômés d'Écoles Commerciales Supérieures

Cours et Leçons Particulières

Étude littéraire : Préparation aux Examens et Concours. Étude Pratique : Préparation aux Voyages et aux Situations Commerciales

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universités populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

MALADES ! CONVALESCENTS ! ENFANTS ! ESTOMACS DÉLICATS !

ESSAYEZ : LE RECONSTITUANT MOYNE GELÉE STÉRILISÉE

Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.

60 Grammes DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.

Prix du flacon : 1 Franc.
Livraison ou Expédition à domicile

En vente chez le fabricant : M^{me} V^{euve} MOYNE
11, Place de la Miséricorde, LYON.
Téléphone 2.49

FÉDÉRATION DES LOCATAIRES

C'est jeudi 11 janvier, au cirque Rancy, à huit heures et demie du soir, qu'aura lieu le grand meeting organisé par les Locataires.

M. le professeur Courmont présidera, entouré de M. le D^r Grandclément, maire de Villeurbanne, et Barbéro, adjoint au maire de Lyon.

MM. Herriot, Godart et Rognon traiteront différents sujets intéressant la question de l'habitation à bon marché.

Il sera perçu 0,25 centimes d'entrée.

GROUPE ESPÉRANTISTE DE LYON

Le Groupe Espérantiste de Lyon, réuni en assemblée générale le 20 décembre 1911, a procédé à la réélection de son Comité, qui a été ainsi constitué :

Président : D^r H. Dor, professeur honoraire à l'Université de Berne, médecin-oculiste, président de l'Association Universelle Espérantiste des Médecins. — Vice-présidents : MM. Cohendy, professeur à la Faculté de droit ; Quinson, délégué principal du Touring-Club, fabricant de soieries. — Secrétaire-trésorier : M. A. Offret, professeur à la Faculté des sciences. — Secrétaire-adjoint : M. Ch. Bégel, professeur-adjoint au lycée Ampère. — D^r Beau, médecin-major en retraite ; Mlle Blanc ; MM. Garin, avocat à la Cour d'appel, président de la Société d'enseignement professionnel du Rhône ; Gensoul, ingénieur ; Migno, professeur de langue et littérature italiennes au lycée Ampère et à la Faculté des lettres ; Mme Ranfaing-Zablon d'Her ; D^r H. Soulier, professeur honoraire à la Faculté de médecine.

D'autre part, le Congrès de la Fédération espérantiste rhodanienne, assemblée le 23 avril 1911 au Palais du Commerce, ayant élu le Groupe espérantiste de Lyon président de la dite Fédération, pour deux ans, à partir du 1^{er} janvier 1912, le Groupe de Lyon a constitué ainsi qu'il suit le Comité central de la Fédération :

Président : D^r H. Dor. — Vice-président : M. Cohendy. — Secrétaire : M. A. Offret. — Trésorier : M. Ch. Bégel.

Toutes les communications ou demandes de renseignements relatives, soit à la Fédération, soit au Groupe, devront être adressées à M. le Professeur Offret, à l'Université, quai Claude-Bernard, Lyon.

LES LIVRES

PIERRE LEROUX (1797-1871), par J.-E. Fidao-Justiniani, 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, n° 630. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Parmi les « vieilles barbes » de 1848, et dans la légion d'émigrants que vit naître et fleurir cette étrange époque, Pierre Leroux tient un rang d'honneur. Il a parcouru successivement toutes les régions de la pensée, un peu au hasard il est vrai et sans méthode, mais armé de ce « flair » qui parfois supplée, avec avantage, les ordinaires instruments de la recherche. Il a fait, dans certains domaines, un assez long séjour, et, par exemple, il possédait mieux qu'homme de son siècle la philosophie alexandrine, si curieuse et si profonde. On aimera, guidé par M. Fidao-Justiniani, à découvrir toutes les avenues de cette pensée si diverse.

LE MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE ET LES CATHOLIQUES FRANÇAIS DE 1830 à 1880, par J. Gay, professeur adjoint à l'Université de Lille. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Question historiques)*, n° 622. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Le principal objet de cette étude est de montrer quelle part les catholiques ont eue dans le mouvement démocratique, en France, au cours du XIX^e siècle. Si l'auteur a pris comme point final de cette étude la date de 1880, c'est que celle marque la fin d'une période : la victoire complète du parti républicain et le vote prochain des premières lois anticléricales font rentrer dans l'opposition les catholiques, unis aux conservateurs.

La brochure de M. Gay instruit les jeunes de l'histoire passée et leur montre toutes les leçons et tous les enseignements qu'il convient d'en tirer.

GUYAU, par P. Archambault, 1 vol. in-16 de la collection *Philosophes et Penseurs*, n° 613. Prix : 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI^e).

Spinoza est mort à 45 ans, Pascal à 39 ans, Guyau — qui n'est pas possible d'égaliser à ces grands génies — n'en eut pas aussi longtemps pour remplir sa tâche : il est mort à 33 ans. Peut-être cette vie si courte explique-t-elle que ce philosophe, médiocre inventeur, n'ait eu en somme que peu d'idées. Du moins sut-il leur donner un relief et une animation extraordinaires. Aussi son œuvre a-t-elle exercé et exerce-t-elle encore une influence considérable. Il importe donc de la connaître, au moins dans ses grandes lignes. On en trouvera, dans ce petit livre, un résumé très fidèle en même temps qu'une critique très fine.

Les deux méthodes scientifiques, instruments de toutes les sciences sont l'observation et l'expérimentation. La seconde sert de contrôle à la première, mais c'est à la suite d'observations répétées qu'elle peut seulement s'exercer. Toutes les découvertes thérapeutiques procèdent d'abord par observation. C'est à la suite des nombreux succès obtenus dans toutes les douleurs, qu'il s'agisse de rhumatisme, goutte, névralgies ou d'affections inflammatoires internes, telles que les anévrysmes, bronchites ; qu'il s'agisse de maladies chirurgicales telles que les entorses, les luxations, les plaies ou contusions, par le Baume Oméga que les médecins ont reconnu son action rapide, efficace, durable. Dépourvu de toute toxicité, ne fatiguant ni l'estomac ni l'intestin, puisque ses applications sont externes, le Baume Oméga convient aux peaux les plus tendres, les plus délicates des femmes et des enfants. En vente dans toutes les pharmacies : 0 fr. 50 le flacon d'essai.

TABLEAU DES EXAMENS

THESE
Conduite à tenir en présence d'une femme enceinte atteinte de tuberculose pulmonaire.
Jury : MM. Fabre, président Bérard, Commandeur, Voron.
Candidat : M. Colombar.
Le lundi 8 janvier, à 5 heures, Salle des examens, n° 1.

THESE
Dernières acquisitions dans le domaine des actions chimiques et biologiques de l'ultra-violet. — Stérilisation des eaux potables.
Jury : MM. Courmont (J.), président ; Morel, Lesieur, Nogier.
Candidat : M. Colin.
Le lundi 8 janvier, à 5 heures, Salle des examens, n° 2.

THESE
Des convulsions épileptiformes au cours du coma diabétique.
Jury : MM. Tessier, président ; Roque, Lépine (J.), Fernand Arloing.
Candidat : M. Aveline.
Le lundi 8 janvier, à 5 heures, Salle des Thèses.

THESE
Le zoophosphate dans la médication phosphorée organique.
Jury : MM. Collet, président ; Courmont (P.), Cade, Mouriquand.
Candidat : M. Labanovsky.
Le lundi 8 janvier, à 5 heures et demie, Salle des Thèses.

THESE
Résultats de la néphrectomie pour cancer.
Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Rochet, Laroyenne, Thévenot.
Candidat : M. Lavolpière.
Le mardi 9 janvier, à 5 heures, Salle des examens, n° 2.

THESE
Contribution à l'étude du plombage xéroformé.
Jury : MM. Jaboulay, président ; Rollet, Nové-Josserand, Patel.
Candidat : M. Imbert Joseph.
Le mardi 9 janvier, à 5 heures Salle des Thèses.

THESE
Traitement conservateur des rétentions rénales (Opérations plastiques et anastomoses).
Jury : MM. Jaboulay, président ; Rochet, Gayet, Leriche.
Candidat : M. Michel (A.).
Le mardi 9 janvier, à 5 heures et demie, Salle des Thèses.

THESE
De la gémellité facteur d'aggravation du pronostic de l'éclampsie.
Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Patel, Voron.
Candidat : M. Soubeyran.
Le mercredi 10 janvier, à 5 heures, Salle des Thèses.

THESE
Du degré d'exactitude de la loi de Fochier pour fixer la date de l'accouchement.
Jury : MM. Fabre, président ; Lacasagne, Commandeur, Voron.
Candidat : M. Tonnot.
Le mercredi 10 janvier, à 5 heures et demie, Salle des Thèses.

THESE
Contribution à l'étude de l'opération de Delorme-Juvara pour prolapsus rectaux.
Jury : MM. Vallas, président ; Rochet, Laroyenne, Leriche.
Candidat : M. Dumont.
Le mercredi 10 janvier, à 5 heures, Salle des examens, n° 2.

VARIÉTÉS

La bibliothèque nationale est débordée. La bibliothèque nationale est débordée. On ne sait plus, en dépit des agrandissements, comment loger, classer, cataloguer l'immense production livresque, accrue de l'incalculable total des brochures et des périodiques. Chaque année ramène les mêmes constatations décourageantes. La Nationale est pleine, bondée jusqu'à la guele. N'en jetez plus ! Vers 1811, la Nationale ne recevait que 2.000 ouvrages par an, elle en reçoit aujourd'hui 60.000. En 1885, elle avait 2.200 mille ouvrages rangés sur 31 kilomètres de rayons, et ce n'est là qu'un faible échantillon de l'écrivasserie universelle. Charles Nodier estimait à 3.277.000 le nombre des livres imprimés en toutes langues jusqu'à 1820 ; le bibliophile Peignot l'évaluait à 3.681.000 et il ne s'agit là que d'ouvrages isolés, d'un passé relativement récent. Rien que les revues scientifiques, d'après le professeur Richet, rassemblent 600.000 articles intéressants par an.

Le moyen de dresser l'inventaire méthodique ?

Le bulletin d'un mauvais élève
Il y a en ce moment à Moscou une exposition pédagogique où toutes sortes de documents et de souvenirs d'écoles ont été rassemblés. C'est une exposition un peu aride et cependant on voit les visiteurs s'y presser autour d'une feuille de papier qui obtient un vrai succès de gaieté. C'est un « bulletin » d'élève de l'Université de Kasan où on lit :

Droit encyclopédique : progrès faibles, application insuffisante.
Code pénal : progrès insuffisants, application très insuffisante.
Droit commun : progrès insuffisants, application très insuffisante.

Histoire générale : élève toujours absent, extrêmement paresseux.
Histoire de Russie : élève invisible, très paresseux.

Le bulletin porte la date de 1847.
Le médiocre élève, l'étudiant paresseux et invisible dont il s'agit c'était Léon Tolstoï.

BIBLIOGRAPHIE

M. L.-G. Lambert a publié récemment dans le « *Temps* » une étude intéressante sur « l'année théâtrale à New-York ».

New-York, assure-t-il, ne possède pas comme Paris un public nombreux qui comprime et amuse l'art du théâtre. A l'exception d'une élite intellectuelle, le gros public est composé en Amérique de parvenus, de tout ce qui a réussi, est en train de réussir ou espère réussir. Des goûts sont grossiers en même temps que fastueux. Heureusement, son influence est contrebalancée par celle d'un autre public, le public moyen. Sa caractéristique, très noble, est de vouloir toujours qu'on lui donne le moyen de se perfectionner. C'est surtout un public de femmes et c'est lui qui aime notre théâtre et qui lit nos livres. En terminant son article, M. Lambert lui connaît les sujets qui peuvent plaire aux Américains. « A peu près tous, dit-il, pourvu qu'ils ne soient ni trop compliqués ni trop obscurs ». Les Américains demandent des pièces qui les fassent penser. Cela ne veut pas dire qu'ils exigent de la métaphysique. L'enseigner, pour un Américain, c'est avoir autre chose en tête que les affaires. C'est donc trouver les excitants cérébraux qui favorisent en lui l'éclosion d'idées nouvelles et c'est découvrir des raisons de penser qui soient à l'échelle de son intelligence. Pour les uns, ce sera le vaudeville stupide ou l'opérette allemande ; pour les autres, « Pomander Walk, Every Woman, Chanticleer ».

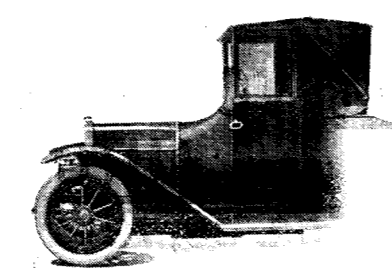
Le drame historique plaira beaucoup, pourvu qu'il soit compréhensible dans ses moindres détails, et les études de mœurs seront assurées d'un accueil chaleureux, pourvu que l'extérieur n'en soit pas choquant. Que nos auteurs ne viennent-ils voir ce qu'est le théâtre ici ! Ils se rendraient compte de l'énorme champ d'action qui leur est ouvert par suite du prestige dont jouit le Théâtre. En dix ou quinze jours, ils sauraient ce qui convient à l'Amérique et pourraient victorieusement disputer à l'Allemagne un pays où elle n'importe que trop de ses produits frêlés.

Encaissements. — Homme sérieux muni des meilleures références, demande encaissements à forfait à faire. Conditions particulières pour MM. les docteurs. S'adresser à M. Reynaud, bureau du journal.

LA VOITURE DU DOCTEUR

Berliet

EN SERVICE D'HIVER



Etablissements Typographiques

WALTENER & C^{ie}

LYON PARIS
3, Rue Stella, 3 | Place du Carre, 2
Tél. 15-39 | Tél. 198-38

IMPRESSIONS COMMERCIALES ADMINISTRATIVES ET DE LUXE

Actions - Obligations - Titres divers
CHÈQUES

Imprimés en noir ou couleurs avec fond de stéréo

STATUTS, NOTICES, RAPPORTS
Livrés en quelques heures

Albums, Catalogues
PRIX-COURANTS

Affiches de tous genres

RAPIDITÉ D'EXÉCUTION DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

AUX CYCLES "FULGOR"

TÉLÉPHONE 44-68 55, Place de la République — LYON — TÉLÉPHONE 44-68

RAYON SPÉCIAL VÊTEMENTS, CHAUSSURES, D'ARTICLES DE SPORTS MAILLOTS, CHANDAILS

PRIX et QUALITÉ, sans concurrence

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS

Prix spéciaux à MM. les Docteurs et Étudiants

PIANOS AURAND-WIRTH
Aurand & Bohl Succ^{rs}
48, Rue de la République - LYON - Téléphone 36-93

Choix immense de PIANOS - Prix de fabrique
Grande location - Très bons pianos d'occasion

Représentants de PLEYEL
GRANDS PIANOS A QUEUE DE CONCERT - REMISE AUX DOCTEURS ET ETUDIANTS

BANDAGES - ORTHOPÉDIE
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE - ARTICLES DE CAOUTCHOUC
BAS A VARICES

Maison MIGNOT
LYON 4 6, Place des Jacobins 4 LYON
TÉLÉPHONE 50.14

SPÉCIALITÉS : Bandages sans ressorts. — Pelotes pneumatiques perfectionnées. — (Sangle-corset, modèle déposé). — Bas sans couture, sur mesure. — Sangles et Ceintures, tous modèles sur ordonnances médicales.

Remise à MM. les Docteurs et Étudiants

HYGIA Produits Alimentaires Diététiques
FARINE POUR RÉGIME
CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES
Sous forme de crème et flocons

PATES et LÉGUMES DÉCORTIQUÉS
Spécialement recommandés aux estomacs délicats
ALIMENTATION DES ENFANTS ET CONVALESCENTS

A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Scize, LYON
Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 42-10

G^d BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE
Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT
LITERIE - COUTELLERIE - CHAUSSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BRASSERIE - VANNERIE
PORCELAINES - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE

ENTRÉE LIBRE - Librairie à domicile - ENTRÉE LIBRE

Horlogerie-Bijouterie
Réparations en tous genres
Travail consciencieux - Prix Modérés

LOUIS BERTIN
Rue de la Charité, 40
(LYON)

AU CHEVAL BLANC
Spécialité de Linoléum pur liège
et incrusté, Tapis, Moquette, Toile alvée
Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques

BÉRARD Maison de confiance
La plus ancienne de Lyon, fondée en 1810
32, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
TÉLÉPHONE 43-30

AMEUBLEMENTS COMPLETS
Rayons de bureaux, bibliothèques, sièges et tentures

HENRI BONJOUR, FABRICANT
Cours de la Liberté, 42-44, LYON

Conditions particulières à tous les membres de l'Université

FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN
MAISON SCHMIDT-VERRIER, 5 PLACE BELLECOUR LYON

SCHMIDT-VERRIER
A. LABBEY
5, place Bellecour LYON

Lavage hygiénique du D^r Jaeger

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES
Location, Réparation, Installation

Maison V^o ROBIN & ses Fils
FONDÉE EN 1850
Atelier et Magasin : 38, Quai Bailleton, LYON
(Ancien Quai de la Charité)

Conditions spéciales pour les Étudiants et les membres de l'Université lyonnaise

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
MOBILIER ASEPTIQUE
Installation de Cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale

Maison LAFAY & SOUEL
Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires

Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre LYON

Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 8, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

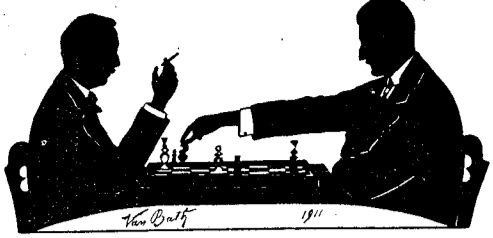
FABRIQUE DE COURONNES
DES
GALERIES MORTUAIRES

13 et 15, Rue Paul Chenavard, 13 et 15

LE PLUS GRAND CHOIX
LE MEILLEUR MARCHÉ

Tout est marqué en chiffres connus

MAISON DE CONFIANCE



PARTIE N° 8

Jouée par notre ami, A. Mouterde et le regretté M. P. Arduin, qui fut un de nos plus brillants joueurs d'échecs lyonnais.

CONTRE-GAMBIT DE LA DAME

MOUTERDE ARDUIN

- 1. P4D P4D
2. P4FD P4R
3. CxP3R P5D
4. C3FR C3FD
5. P3R

Ici, l'on adopte généralement CD 2 D suivi de C3 CD.

- 6. F2D P5F
7. P3P F5CR
8. D4TD F5C
9. P4F D5T+
10. R2R F5F
11. CxP3R R3R
12. TD1D CR2R
13. F2CR C4D1
14. P4FR C4D1
15. PxC C5D+1
16. R3D (le meilleur)

Par ce sacrifice, les noirs pensaient obtenir une attaque irrésistible avec le cavalier, la tour et la dame.

- 17. F5D D5PF?

C'est une faute : ils devaient jouer de suite D5PF, 17 : F5D - P3FD1 (a) Si 18 : TR1FR - D5P à 4R, 19 : TD1R - D5P à 2T, etc. b) Si 18 : TD1FR - D5P à 4R, 19 : TD1R - D4FR+, 20 : RxC - PxF gagnant la partie en quelques coups.

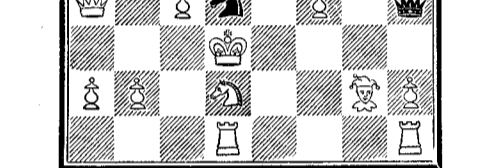
L'échec à la découverte par la sortie du C donnait l'avantage aux blancs.

17. F5D D5PF?

Trop tard ! Car si maintenant P3FD, 18 : TD1FR - D5P à 2T, 19 : RxC - PxF et si les blancs conservent la pièce d'avance. C'est pourquoi le coup 16 des noirs est mauvais et ne peut s'expliquer que par l'idée qu'ils avaient d'attaquer le C blanc à 2 D par trois pièces en faisant échec à la découverte.

18. D5PTD !

Commencement d'une jolie combinaison. C3FD



Position après le 16e coup des blancs D7FR?

17. F5D D5PF?

C'est une faute : ils devaient jouer de suite D5PF, 17 : F5D - P3FD1 (a) Si 18 : TR1FR - D5P à 4R, 19 : TD1R - D5P à 2T, etc. b) Si 18 : TD1FR - D5P à 4R, 19 : TD1R - D4FR+, 20 : RxC - PxF gagnant la partie en quelques coups.

L'échec à la découverte par la sortie du C donnait l'avantage aux blancs.

17. F5D D5PF?

Trop tard ! Car si maintenant P3FD, 18 : TD1FR - D5P à 2T, 19 : RxC - PxF et si les blancs conservent la pièce d'avance. C'est pourquoi le coup 16 des noirs est mauvais et ne peut s'expliquer que par l'idée qu'ils avaient d'attaquer le C blanc à 2 D par trois pièces en faisant échec à la découverte.

18. D5PTD !

Commencement d'une jolie combinaison. C3FD

19. D8T+ R2D

20. D5PC1 CxPFR+ T1CD

21. R2FD F6FD+ ! Très forte continuation. CxP R2R D4R TR1R R1F Abandonnent.

22. F6FD+ ! Très forte continuation. CxP R2R D4R TR1R R1F Abandonnent.

23. C4R+D R2R

24. DxC D4R

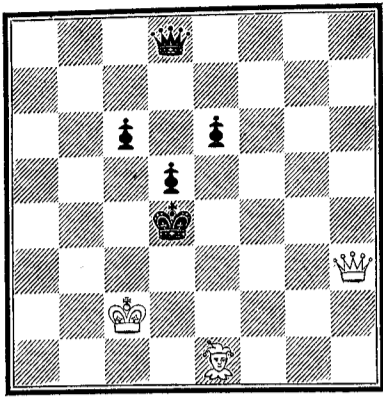
25. P3CD TR1R

26. TR1R R1F

27. C6D Abandonnent.

FIN DE PARTIE N° 1

HENRI RINCK NOIRS



BLANCS

Les blancs jouent et gagnent Cette fin de partie a été tirée de l'ouvrage remarquable de notre compatriote, M. Henri Rinck (Cent cinquante fins de parties).

SOLUTION DU PROBLEME N° 6

- 1. P4FD a) RxC
2. D6D+ SI R6FD, 3 : D2D mat SI R5R, 3 : F1C mat
3. F1C+ b) R4FR
3. D6D mat R4R
4. D4TR mat c) C8R
5. D4FR+ d) C8R, C6R, C5FR R3R
6. T5D+ e) Tout autre coup
7. F1C mat R5R

donne le mat par les deux solutions d et e.

Solutions justes : MM. Tampia, Bern, Dormoy, Dard, Goldfeld, Dr Girard, Meaudre, Carrez (un peu laconique), H. et C. Callard.

AUX DÉBUTANTS

Si l'étude des fins de parties est nécessaire pour tirer avantage d'une bonne position, ou des pièces qu'on a de plus que son adversaire ou des bonnes occasions qui peuvent se présenter, l'étude des débuts n'est pas moins indispensable, car, dès les premiers coups, le joueur qui possède bien ses débuts peut prendre un avantage si considérable que ce n'est que par une négligence extraordinaire ou un excès de confiance qu'il pourra être mis en danger par un adversaire de sa force.

Il faut donc connaître les débuts, au moins les principaux, pour ne pas être mis en état d'infériorité dès les premiers coups.

Le joueur qui jouerait les six meilleurs premiers coups dans tous les débuts et leurs variantes serait vraiment fort. Les coups faibles sont ensuite toujours à craindre, mais leurs conséquences sont moins graves.

(A suivre.) En. PASSANT.

Nota. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En. Passant, Académie de Billard et d'Echecs, 31, rue de la Martinière, à Lyon.

THEATRE - CASINO - KURSAAL.

L'année 1911 s'est terminée par un brillant succès pour notre grand music-hall lyonnais. Pour la seconde fois à huit jours d'intervalle, dimanche soir 31 décembre, il faisait la recette la plus élevée de tous les spectacles de Lyon, soit six mille francs quatre-vingt-quinze centimes (6.001 fr. 95), s'attribuant ainsi coup sur coup le record des recettes avec le même spectacle, bien entendu, avec « Allumez-vous ! » la revue féérique et locale en douze tableaux, le plus gros succès actuel, on peut le dire, car les résultats obtenus ne sont pas problématiques, mais acquis. Ce n'est que par les recettes que se prononce au théâtre les gros succès. Celles de « Allumez-vous ! » dépassant toutes celles des revues précédentes permettent de dire qu'elle est la « lus locale, la plus féérique, la plus amusante de toutes.

Comme revue amusante « Allumez-vous ! » est, nombreuses sont les scènes comiques, et parmi les mieux venues, il faut signaler celles de l'Auto-Taxi, des Célibataires, de l'Ingénu et du Brésilien, sans oublier celle de la Ligue contre les moustiques.

La plus locale avec ses tableaux : Quai Pierre-Scize, Place Tolozan, Quai Saint-Antoine, Le Parc de la Tête-d'Or, devant chez Berthou, Place de l'Hôtel-de-Ville. Comme tableaux féériques, signalons : La Nuit quai Pierre-Scize, Le Calabres, Une nuit chez Berthou. Et deux apothéoses, grandioses, inimitables, comme richesses et splendeurs des costumes. Ces deux apothéoses : Le Palais des Cigarettes et Les Perles célèbres, qui font l'admiration de tous les spectateurs, qui exigent une grande scène, ou pour les ballets seulement le Casino-Kursaal semblerait se moquer du public, s'il ne lui présentait, comme le ferait un établissement de quartier 6 ou 8 danseuses, au lieu de 24 et plus selon son habitude et ainsi que le veut une revue féérique comme « Allumez-vous ! » qui va continuer longtemps encore, non seulement à allumer, mais encore à enflammer et attirer tout le public de Lyon et de la région au Casino-Kursaal.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE

On peut dire que depuis le début de la saison 1911-1912, les délectants ouvrages joués à l'Horloge ont toujours été de la plus excessive gaieté et ont procuré de désoyables soirées ; et en ce moment, « Badigeon », est inénarrable vaudeville militaire, détent depuis plus de trois semaines le record du fou rire ; chaque soir, une foule immense vient se désolier la rate aux trois tableaux de cette amusante pièce jouée à la perfection par les entraînants comédiens de l'Horloge ; et pour les dernières, il y aura nombreuse affluence. Dimanche, grande matinée à deux heures et le soir, dernière de « Badigeon ». Lundi 8 et mardi 9 janvier, relâche pour répétitions générales. Mercredi 10 janvier, grande soirée de gala pour la première de la Revue de

LYON, « Le long du Rhône », grande revue féérique, locale, satirique et à grand spectacle.

En dix tableaux, dont un prologue et quatre apothéoses essentielles lyonnaises, due à l'heureuse conception des joyeux humoristes, Henry Moreau et Léon Granier ; musique nouvelle et arrangement orchestral du maestro Henri Cas ; décors entièrement neufs dressés par MM. Chamboulevron et Mignard, de Paris, et Flachat, de Lyon ; 200 costumes de la plus excessive richesse, dessinés par Minon et exécutés par Mme Virgitti ; M. Gilles, de la Scala de Paris, jouera le rôle de Kimmerling (le compère) ; Mlle Daisy-Montho, de l'El Dorado de Paris, celui de la Veuve joyeuse (la comère).

Voici la désignation des tableaux représentant fidèlement les sites indiqués : Prologue : « Meeting des célibataires », pièce lyonnaise ; 1er tableau : « Aux Enfants du Rhône », pièce de la revue ; 2e tableau : « Les canotiers du Rhône », pièce lyonnaise ; 3e tableau : « Une fête à Lyon sous Caligula » ; 4e tableau : « Le Cabaret du Gourgoulon », vieilles enseignes lyonnaises ; 5e tableau : « Théâtre et demi-monde », pièce des Célestins ; 6e tableau : « L'opérette à Lyon », chez Bernoux ; 7e tableau : « Place Carnot » ; 8e tableau : « Papouages lyonnais » ; 9e tableau : « Au mont-Furka », « Les Glaciers du Rhône » ; 10e tableau : « Le long du Rhône », apothéose finale.

D'après cette description sommaire, on peut être persuadé que la revue de l'Horloge aura encore la supériorité de l'esprit, de la bonne gaîté française et est exempte de toute pornographie.

SCALA-THEATRE.

Pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An, toutes les représentations de Scala-Théâtre, en matinée et en soirée ont fait salle comble. Malgré les prix modiques d'entrée, car c'est le spectacle lyonnais dont les prix d'entrée sont aussi réduits Scala-Théâtre pourrait revendiquer le record des recettes. Il reste le théâtre de famille le plus intéressant. Chaque lundi est un régal pour les amateurs.

Voici le programme présenté à partir de lundi 8 janvier :

- 1. Le Chef-lieu de canton ; 2. La Fille du capitaine de la Marie-Jeanne ; 3. Fleurs de réconciliation ; 4. Les facons de Gribouille ; 5. Aventures de Monsieur Groslard ; 6. La Marine américaine ; 7. Défense de cuisiner ; 8. En tutelle. Le Journal, etc.

FOLIES-DRAMATIQUES.

Ce soir et jours suivants, « Francs Maçons », dont le succès est très vif. Le spectacle est terminé par « Le premier sang », de M. Dauphin, jeune auteur lyonnais.

SKATING-RING LYONNAIS

(49, boulevard Pommerol) derr. nouv. lycée. — Ouvert jusqu'à 11 heures du soir. Orchestre, buffet.

AMERICAN-SKATING

(ancien cirque Rancy, avenue de Saxe, 220). — De 2 à 7 heures, skating. — De 8 heures à 11 heures, skating et cinéma.

CINEMA-ROTA (98, rue de l'Hôtel-de-Ville).

Toujours du nouveau, toujours de l'inédit dans le spectacle que donne ce magnifique établissement. Aux scènes du plus haut comique qui déchaînent irrésistiblement le rire succèdent tour à tour les vues d'actualité et les drames les plus pathétiques qui émeuvent les moins sensibles. Aussi est-ce le rendez-vous des familles qui trouvent au Cinéma-Rota à un prix modique le plus moral et le plus amusant divertissement.

Établissement fondé en 1910, ouvert à tous les Docteurs.

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ

Villa des Roses

63 Route de Fraichetville Saint-Irénée, LYON

Téléphone N° 41-60

Grands Parc avec Pavillons d'Isolation pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie

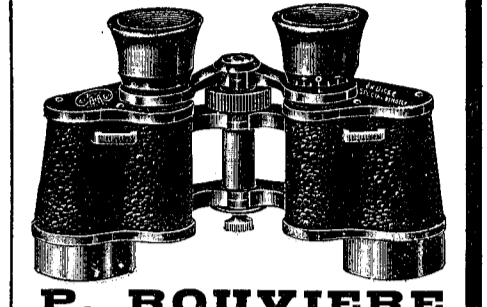
SOINS SPECIAUX POUR PERSONNES AGEES

Cantharidienne - Cure de Bâle - Hydrothérapie

FOURNITURES GENERALES

LUNETTERIE et OPTIQUE

PINCE-NEZ et LUNETTES DEPUIS 1 fr. 50



P. ROUVIERE

OPTICIEN-OCULARISTE

39, Cours de la Liberté, LYON

ETUDE SUR LES CACHETS RONZIERE

Leur formule répond à la composition exacte d'un nouveau produit sédatif. Dès son apparition, il a eu la faveur du corps médical qui a pu se convaincre de son efficacité dans les douleurs en général : névralgies, rhumatismes, sciaticues, douleurs de la ménopause, etc. L'action analgésique se double ici dans l'action antithermique, d'où l'usage dans toutes les fièvres et maladies aiguës où douleur et fièvre sont associées. Livré au public sous le nom de CACHETS RONZIERE, ce médicament, grâce à la sûreté, à la rapidité de son action, la durée de celle-ci, l'absence de toxicité a acquis vite sa faveur. Les CACHETS RONZIERE remplacent les opiacés qui produisent toujours la constipation et l'embaras gastrique ; l'antipyrine et la quinine qui empêchent la durée. Les CACHETS RONZIERE (0,20 le cachet, 2 fr. la boîte, en vente dans toutes les pharmacies. Vente en gros : Grande Pharmacie Universelle, 51, rue de la Bourse, Lyon.

FARINES POUR REGIMES

Dia.ète, dyspepsie, entérites, etc.

PAINS et PATES au GLUTEN

Légumes secs toujours renouvelés

H. LENOIR

17 Place de la Miséricorde LYON

UN PROGRES REEL

Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.

Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.

LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).

Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale. Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser : A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.



ÉCOLE DE Culture Physique

19, Place Bellecour, LYON

Méthode scientifique du professeur AUG. CLAUDE

SANTÉ - FORCE et BEAUTE PLASTIQUE

Diminution de l'OBESITÉ

Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

Etude de M. Louis ROLLET, avoué près le Tribunal civil de Lyon, y demeurant, 31, rue Tupin.

Divorce

D'un jugement rendu par défaut par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, en son audience publique du treize décembre mil neuf cent onze, enregistré, expédié en due forme exécutoire et signifié, Entre : Madame Marie - Eugénie - Séduite DALEX, épouse de Monsieur Claude-Marie-Eugène JULLIARD, coupée à l'insu Lumière, demeurant à Lyon, 152, rue de Baraban, « Assistée judiciairement par décision du Bureau de Lyon du vingt-huit juin mil neuf cent onze. Demanderesse comparant par M. L. ROLLET, avoué ; Et : Monsieur Claude-Marie-Eugène JULLIARD, demeurant ci-devant à Lyon, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France, Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué ; Il appert ; Que le divorce a été prononcé avec toutes ses conséquences légales, entre les époux JULLIARD-DALEX, au profit de la femme et aux torts et griefs du mari.

M. L. ROLLET, avoué, a occupé dans l'instance pour Madame JULLIARD, née DALEX.

La présente insertion est faite en conformité de l'article 247 du Code civil et en vertu d'une ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Président du Tribunal civil de Lyon le vingt-six décembre mil neuf cent onze, enregistré.

Pour extrait : Signé : L. ROLLET.

Le propriétaire-gérant : Paul MALOT.

Imp. WALTENER et Co, 3, rue Stella, Lyon.

Echos des Spectacles

GRAND-THEATRE.

Ce soir, relâche. Demain samedi, à 8 heures et quart, « La Juive », avec M. Verdier dans le rôle d'Eneasar qui chantera pour la première fois à Lyon.

THEATRE DES CELESTINS.

« La Veuve joyeuse », samedi, 5 à 7, avec Fursy.

NOUVEAU-THEATRE.

« La Fille du garde-chasse », dont la première a eu lieu hier, est destinée à obtenir un vif succès : ce drame est en effet des plus intéressants et l'interprétation de tout premier ordre.

CHAUSSURES ROUSSON

35, rue Victor-Hugo, 35 LYON

FORMES AMERICAINES et FRANÇAISES

TOUS LES GENRES

Luxe - Fatigue - Grand choix - Tous les prix

SPECIALITE DE COUSU MAIN

Modèles spéciaux pour uniforme

Remise à MM. les Officiers

GRAND ENTREPOT LYONNAIS DE

HOUILLES, COKES

ET AGGLOMERES

Spécialités d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage

P. HONTA

19, RUE DE LA CHARITÉ

Entrepôts et Magasins : 1 et 3, Rue de Fleurbaud

Prix spéciaux pour membres des Universités Officiers, Étudiants

RICINOPALMINE Lagoutte

à base d'huile de ricin pure désodorisée et parfumée

Nouveau PURGO-LAXATIF

doux, prompt et sûr sans aucune toxicité

gout agréable, le meilleur pour les enfants

ÉCHANTILLON ET LITTÉRATURE SUR DEMANDE

5, Boulevard des Brotteaux - LYON

LABORATOIRE DE PHARMACOLOGIE GALÉNIQUE

MAISON DOUÉ

Maurice COMTE, Succès

Place de la Charité, LYON

MACHINES A COUDRE ET A TRICOTER

«New-Orléans» - «Lex» - «Liberator»

CYCLES LEX COURSE, LUXE

TOURISME

POÈLE A PÉTROLE «ÉQUATOR»

Garanti sans odeur ni fumée

TÉLÉPHONE 0-44

CHAUSSURES

ORTHOPÉDIQUES

pour pieds difformes et jambes raccourcies

SYSTÈME NOUVEAU pour le REDRESSMENT des PIEDS BOYS

ET PARALYSIE

Semelles pour pieds plats

Faux pieds articulés

APPAREIL SIMULÉ POUR COXALGIE

luxation et autres

A. DÉAGE

ORTHOPÉDISTE BRÉVETÉ S.G.D.G. FRANCE ET ÉTRANGER

FOURNISSEUR DES HÔPITAUX

16, Rue Bellecordière + LYON

ANCIEN NOUVEAU

Hors Concours DEMANDEZ SUC SIMON

PARIS 1900 LONDRES 1908 PARTOUT LE LIQUEUR Select Très Digestive

MAISONS HENRI ESDERS

Magasins d'Habillements A LA GRANDE FABRIQUE de PARIS 67-69, Rue de la République (Angle de la Rue Coustot). LYON

NOS COMPLETS ET PARDESSUS D'HIVER

19, 25, 32, 38, 45, 55 fr.

PARDESSUS DE VOYAGE DROITS ET CROISÉS ET D'AUTO

25, 32, 39, 52, 65, 78 fr.

PARDESSUS ENFANTS 9.90 - 12.90 - 17 - 22

HIPPOSARCINE ROY

Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue

Spécifique des tuberculoses, de l'anémie, de tout état de consommation, d'affaiblissement Précieuse dans les périodes de croissance, de grossesses, d'allaitement

SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Vente en Gros : GIVAUDAN, LA VIROTTE & Co, 8, Quai des Brotteaux, LYON ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE A MM. LES DOCTEURS

MAISON SPECIALE DES PRODUITS POUR Régimes Alimentaires

Aimé SUTY, Directeur LYON - 3, Rue de la République, 3 - LYON

La Maison se tient à la disposition de MM. les Médecins pour échantillons et littérature qui peuvent les intéresser

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET

Maison fondée en 1887 23, Place des Terreaux, 23

SPECIALITE POUR LE CORPS DE SANTÉ

GRAND CHOIX DE Costumes Civils depuis 70 fr. le complet